

Esthétiques de la traduction

Jean-René LADMIRAL

Université de Nanterre Paris X et ISIT, Paris
France

au regretté Eugenio Coseriu

Résumé : La traduction des œuvres littéraires pourra constituer un objet d'étude pour plusieurs disciplines différentes mais convergentes : poétique de la traduction, stylistique, sémiotique littéraire, rhétorique, littérature comparée, esthétique de la traduction, etc. C'est pour une esthétique de la traduction que plaide J.-R. Ladmiral, parce que c'est une catégorie plus générale ou au sein de laquelle pourront être intégrées les autres approches. L'esthétique de la traduction prendra notamment pour objet le décalage que peuvent connaître les genres littéraires entre cultures différentes, ce qui constitue un défi majeur pour le traducteur littéraire. L'esthétique de la traduction en vient aussi à problématiser l'immémoriale question du littéralisme. Enfin, dans le prolongement du domaine proprement littéraire, J.-R. Ladmiral esquisse une esthétique générale des différentes modalités de traduction.

Mots-clés : « cibliste », épistémologie des sciences humaines, esthétique, genres littéraires, littéralisme, poétique, « sourciers », traduction.

Abstract : The translation of literary works may constitute the object of several, however convergent subjects: the poetics of translation, stylistics, literary semiotics, rhetoric, comparative literature, the aesthetics of translation, etc. J.-R. Ladmiral is in favour of the aesthetics of translation, because this is a more general category within which the other approaches may be integrated. The object of study of the aesthetics of translation will be the difference that might appear between literary genres rooted in different cultures, which may turn out to be a real challenge for s/he who translates literature. Thus, the aesthetics of translation tackles the long-standing problem of literalism. Last, in connection with the literary domain itself, J.-R. Ladmiral sketches a general aesthetics of various means of translation.

Keywords : « targeteers », the epistemology of humanities and social sciences, aesthetics, literary genres, literalism, poetics, « sourcerers », translation..

I

Il y a une grande différence entre l'écrit et l'oral. Autant la communication orale (lors d'une conférence, par exemple, comme celle que j'ai eu l'honneur de prononcer à Timisoara le 25 mars 2010) implique une certaine redondance. Autant un texte écrit a-t-il vocation à être plus concentré. Comme on sait, la communication verbale est un arbitrage constant entre le principe de redondance et le principe d'économie ; et on peut dire que l'oralité penche plus pour le premier, l'écrit plutôt pour le second. Alors que ce qui est dit oralement est évanescent et s'épuise dans l'instant de l'écoute dont il fait l'objet, un texte écrit peut s'astreindre à être plus dense, dans la mesure où le support de l'écrit en permettra des relectures, touchant tel ou tel passage qui fait problème pour le lecteur et appelle une réflexion approfondie (*verba volant, scripta manent*). Par contre, si un écrit est plus disert et redondant, il demande pour ainsi dire que le lecteur s'en fasse au préalable un résumé pour lui-même.

Sans parler des inévitables scories qui entachent l'oral dans le feu de l'improvisation d'une parole libre : phrases qui ne sont pas finies et restent en suspens ou, au contraire, phrases interminables et filandreuses, formulations approximatives et incohérences apparentes, inexactitudes grammaticales, à quoi viennent s'ajouter diverses sortes de lapsus, etc. – et ce, même s'il avait pu sembler à la première audition que l'expression était tout à fait aboutie, sinon brillante. La transcription écrite d'une conférence (comme celle qui a été faite de la mienne à Timisoara, et sur laquelle fait fond la présente étude) est à cet égard une grande leçon de modestie. À l'opposé, un texte écrit se doit d'être plus maîtrisé, plus cohérent et empreint d'une plus grande rigueur.¹

Il pourra donc être plus ramassé ; et sans doute même le devra-t-il. Dans l'esprit de cette logique spécifique de l'écrit, j'entends donner à la présente étude une facture relativement condensée. Il s'agira donc d'un texte court, qui devra parfois rester allusif – une sorte de « super-abstract » – évoquant un certain nombre de « points » ou *topoi* de nature à susciter la réflexion et la discussion dans quelques-unes des multiples directions

¹ D'une façon générale, la problématique de l'explicitation qui est en jeu dans la dialectique de l'écrit et de l'oral est à mes yeux un problème intéressant auquel il n'a guère été prêté attention. Aussi ai-je abordé ce point dans plusieurs études, cf. notamment Ladmiral 2009a : 47-70, *speciatim* 63-66. Par ailleurs, la logique de l'explicitation joue aussi dans le sens opposé de celui qui vient d'être indiqué, comme le montre le décalage entre la plénitude désordonnée de ma conférence et le mode d'exposition propre aux pages qu'on va lire.

auxquelles renvoyait la richesse du colloque dont ce sont ici les Actes et dont j'aurai dû me contenter de baliser en partie l'étendue.

II

En matière de traduction, c'est très longtemps la traduction littéraire qui a occupé le devant de la scène, même si on ne saurait faire l'impasse sur les enjeux fondamentaux impliqués dans le projet de traduire les textes sacrés ; et sans oublier que sans doute même auparavant était apparu le besoin de concordances traductives touchant diverses opérations de comptabilité, à l'aube du monde de l'écrit. Les diverses études sur la traduction qui ont pu être faites ça et là tout au long de cette histoire déjà ancienne ne constituaient pas encore une discipline spécifique et autonome : cette dernière n'est apparue que depuis quelques décennies sous le nom de *traductologie* (dont certains me font l'amitié de m'attribuer la paternité). Au reste, compte tenu de la primauté de la traduction littéraire qui vient d'être rappelée, on pourrait dire que, par construction pour ainsi dire, la traductologie d'antan était essentiellement une *esthétique de la traduction* (ce qui va tout à fait dans le sens de notre propos ici).

Au sein des études traductologiques contemporaines, il revient encore une place très importante à une approche esthétique et littéraire de la traduction, même si les traductions littéraires ne constituent plus qu'un sous-ensemble quantitativement limité des traductions qui se font actuellement, mais un sous-ensemble tout à fait déterminant. Un indice de cette importance nous est fourni par la pluralité des appellations invoquées pour conceptualiser la rubrique qui prend pour objet la traduction littéraire. Si j'ai choisi quant à moi d'avoir recours à l'idée classique d'esthétique pour aborder le problème, plusieurs auteurs préfèrent mettre en avant la formule d'une *poétique* de la traduction. C'est le projet fermement affiché par Henri Meschonnic, avec la virulence polémique qu'on lui connaît ; tel est aussi le propos d'Emilio Mattioli, de Jean-Yves Masson, d'Antonio Lavieri, voire de Daniel Delas, et de bien d'autres. Il y a là matière à un véritable débat ; mais je n'entends pas m'y engager ici, me réservant de traiter dans d'autres lieux de la problématique du couple que forment les concepts d'esthétique et de poétique au sujet de la traduction.

Mais l'étude de la dimension littéraire de la traduction pourra faire l'objet d'approches qui se réclament de dénominations différentes, pour ne pas dire concurrentes. Certains préféreront parler de *sémiotique littéraire*, quitte à privilégier une approche linguistique (*lato sensu*) du fait littéraire, à

l'instar de Michel Arrivé et de Jean-François Jeandillou. D'autres s'attacheront à penser la traduction en termes de *rhétorique*, comme Paul Bensimon ou Michèle Lorgnet. Plus généralement, il s'agit tout simplement d'analyse littéraire et point n'est besoin de rappeler ici que la traduction a constitué d'emblée un chapitre essentiel de la *littérature comparée* au cœur même de la discipline. Parmi ces différentes approches disciplinaires, il faut encore mentionner la *stylistique*, dont relève tout naturellement la traduction littéraire. On ne saurait ignorer que parmi les toutes premières « méthodes de traduction », on trouve la *Stylistique comparée* d'Alfred Malblanc, puis de Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet. — Encore cette liste n'est-elle sans doute pas exhaustive.

Ne semblerait-il pas qu'à raison de la multiplicité de ces approches qui prétendent la prendre pour objet (d'étude), la traduction est un peu comme ces femmes fatales, très belles et plus ou moins mythiques, qui ont laissé une trace légendaire dans l'Histoire pour la multitude de leurs prétendants et des amants prestigieux qui ont fait leur siège, dont elles ont brisé le cœur et englouti la fortune ! N'a-t-on pas vu d'ailleurs certaines traductions qualifiées de « belles infidèles » ? Plus sérieusement, on conçoit qu'une telle pluralité d'approches méthodologiques en concurrence pour traiter de la traduction — à quoi il conviendra d'en ajouter d'autres, dans la mesure où il n'a encore été question ici que de la traduction littéraire — impliquait qu'elles doivent être regroupées ou, à tout le moins, « fédérées » dans une même rubrique, permettant de faire apparaître recoupements, différences et complémentarités, mais aussi bien sûr de donner toute leur place aux controverses intellectuelles (voire idéologiques) dont il arrive que la traduction se révèle être l'objet inattendu.

C'est pourquoi il est apparu à certains d'entre nous qu'il n'était pas illégitime de fonder cette discipline nouvelle qu'était la *traductologie* — et ce, même si d'aucuns ont assez longtemps contesté le bien-fondé épistémologique d'une telle discipline, voyant dans cette nouvelle venue un pur et simple parasitage des disciplines « canoniques » qui l'ont précédée et doutant que cet objet subalterne et « ancillaire » qu'est la traduction pût être digne de faire l'objet d'une discipline qui lui soit propre. Aujourd'hui, cette bataille est gagnée, et même au-delà ! il semble parfois qu'on veuille mettre sous le terme de « traductologie » un peu tout et n'importe quoi, comme si ce concept exerçait maintenant une séduction imprévue, à l'instar de la traduction elle-même, vue dans l'esprit de l'analogie métaphorique dont je me suis plu à jouer un peu plus haut ...

III

À propos de controverse, je me souviens que Meschonnic, dont on sait qu'il en tenait résolument pour une poétique de la traduction, n'avait pas de mots assez durs pour (ou plutôt contre) les termes d'esthétique et de stylistique en la matière, au nom de considérations qu'il n'entre pas dans mon propos de discuter en détail ici². J'entends quand même dénoncer une illusion substantialiste trop répandue, qui voudrait que les mots fussent des concepts en soi et que, pour ainsi dire, ils renferment des essences. Comme si les termes qu'on met en exergue et dont on se réclame étaient des boîtes, sinon des châsses, où l'on aurait pu enfermer la vérité en sorte qu'ils constituent des atomes de vérité captive ! alors que d'autres concepts *a contrario* invalideraient les discours qui les mettent en œuvre et discréditeraient les auteurs qui ont eu le malheur d'y avoir recours ... Je serais porté à penser qu'il y a là un impensé idéologique fallacieux qui tend à *lexicaliser* le langage, à l'éclater en mots en soi, et à hypostasier le phénomène terminologique. Et pourtant il y a beau temps que les philosophes nous ont rappelé que *le concept de chien ne mord pas* – et le mot encore moins ! si je puis dire (cf. Ladmiral 2002, 165). Je ne reviens pas sur la critique de cette illusion idéologique (*Ideologiekritik*) que j'ai abordée en maintes occasions (et qui fera l'objet d'une prochaine étude).

Contre toute orthodoxie terminologico-conceptuelle, contre tout dogmatisme « ortholexiste », j'adopte au contraire un parti pris méthodologique *d'œcuménisme terminologique* (cf. Ladmiral 2008). C'est ainsi que je ne récuse aucune des différentes étiquettes que j'ai passées en revue : j'en reprends à mon compte la part de vérité qu'il y a en chacune des rubriques ou approches qu'elles sont censées désigner. Il n'est pas jusqu'à la *stylistique* qu'en dépit des réserves qu'elle peut susciter, tant chez les littéraires que chez les linguistes, je n'intègre à l'approche qui est la mienne. Mon propos est en effet de prendre mon bien là où je le trouve, d'une façon qu'on pourra trouver éclectique, tant il est vrai que la traduction, étant une pratique concrète infiniment diversifiée, exige la prise en compte de

² S'agissant ici d'un texte synoptique, j'ai renoncé à illustrer mon propos des diverses références qui le sous-tendent. Il y aurait fallu tout un « océan bibliographique ». Aussi ai-je préféré m'en tenir à un « archipel » de quelques références limitées, quand il s'agissait d'explicitier très directement un passage allusif de mon propos. Dans cette logique, j'ai été conduit à ne citer quasiment que mes propres travaux, conformément à un usage de plus en plus répandu dans les publications en sciences humaines – pratique qu'on pourra trouver agaçante ...

perspectives différentes, parfois opposées, mais en fait le plus souvent complémentaires dans l'esprit d'une herméneutique plurielle.

Si, au sein de la traductologie que je m'attache à développer, j'ai opté pour la formule d'une *esthétique* de la traduction, c'est d'abord qu'il y a là un terme traditionnel, que tout le monde connaît et que tout le monde comprend. Comme on sait, l'esthétique est cette branche de la philosophie qui prend pour objet l'Art et le plaisir sublimé que nous apporte la beauté des œuvres d'art. L'esthétique littéraire s'attachera aux œuvres d'art dont le matériau est le langage (*das sprachliche Kunstwerk*), autrement dit la littérature. Une esthétique de la traduction prendra donc en charge la traduction des œuvres de l'art littéraire, c'est-à-dire la traduction littéraire. Ainsi l'esthétique ne reste-t-elle pas cantonnée dans le champ de la philosophie, entendue comme une « discipline » qui ne concernerait qu'une élite intellectuelle versée dans les spéculations abstraites auxquelles elle serait censée s'en tenir.

En outre, l'idée d'une esthétique de la traduction a aussi le mérite à mes yeux d'être une catégorie plus générale que les différentes approches évoquées plus haut, ce qui me permet donc de les y subsumer. L'héritage philosophique et l'herméneutique qui en est l'un des aspects nous amènent en effet à prendre de la hauteur et m'ont conduit à cette perspective englobante dont je dirai *cum grano salis* qu'elle permettra de « cannibaliser » les divers projets méthodologiques envisagés. Cela dit, on aura noté que, dans mon titre, j'ai mis le terme au pluriel, ce qui avait de quoi surprendre, un peu. Par là, j'entends seulement indiquer qu'au sein même d'une esthétique de la traduction il y a corollairement plusieurs approches possibles, qu'il y a en somme plusieurs esthétiques de la traduction.

IV

Pour préciser un peu les choses, j'ai hasardé la formulation d'une *esthétique littéraire de la traduction littéraire* – dont l'aspect manifestement répétitif n'est pas qu'une provocation rhétorique un peu paradoxale, mais entend être une formule heuristique, provisoirement programmatique. Dans la logique des analyses proposées ici, ce m'est aussi l'occasion de rendre hommage à Efim Etkind, en faisant ainsi écho à la répétition qu'il avait lui-même osée dans le sous-titre de son grand livre sur la traduction de la poésie : *Essai de poétique de la traduction poétique* (Etkind 1982). Par ailleurs, la formule a sa légitimité de bon sens : ce qui nous occupe pour l'heure, c'est bien une approche littéraire d'un objet littéraire ; alors qu'on

peut faire aussi des études sociologiques ou linguistiques, voire psychanalytiques de la littérature, entre autres choses. On contribuera ainsi à une anthropologie littéraire dont le projet n'est pas illégitime ; mais il est bien clair que cela n'est pas notre propos ici. Par ailleurs, depuis quelque temps, la traductologie s'est engagée dans la dynamique d'un « tournant sociologique », qui est en plein essor outre-Atlantique (encore un tournant de plus !). Dès lors, la traduction littéraire pourra fournir la matière à une sociologie critique « à la Bourdieu » par exemple, qui n'est certainement pas sans intérêt ; mais il est sans doute permis de se demander ce qu'il y reste d'un projet proprement traductologique ...

Par commodité et pour avancer dans mon propos, je déclinerai ma formule dans les termes d'une *esthétique littéraire de la traduction*, qui en constituerait le premier versant. Une telle esthétique littéraire aura à prendre en compte la diversité des *genres littéraires* que constituent la poésie, le théâtre, le roman, l'épopée, etc. Cela ne va pas en effet sans poser de sérieux problèmes quand il s'agit de passer l'épreuve de la traduction, dans la mesure où il ne s'agit pas seulement de passer d'une langue (Lo) à une autre (Lt), ni même seulement d'une langue-culture (LCo) à une autre (LCt), mais très souvent d'opérer une « translation » d'une tradition littéraire à une autre tradition littéraire, qui pourra être tout à fait différente et où il arrive que le genre littéraire considéré n'existe pas, ou en tout cas pas comme dans la tradition dont provient le texte-source (To) qui a sa place dans un genre littéraire spécifique. Plus généralement, le problème se pose plus précisément pour les différentes *formes littéraires* qu'il est possible de distinguer dans le cadre de ces divers genres littéraires.

Le sonnet, par exemple, est un genre très codifié qui nous est venu d'Italie et qui est maintenant très classique dans nos cultures littéraires. Mais cela n'a pas toujours été le cas. La « traduction », c'est-à-dire l'adaptation de cette forme poétique à différentes traditions linguistiques, culturelles et littéraires n'est pas toujours allée de soi au sein même de l'Europe littéraire. Encore moins sera-t-il possible de garder la forme canonique du sonnet quand on se risque à vouloir en faire la traduction dans une langue et une culture très éloignées. Je ne développe pas ce point que j'ai abordé dans le cadre d'une précédente étude (Ladmiral 2009b).

Pour prendre un exemple plus classique (s'il est possible), la traduction d'un poète comme Virgile est un défi majeur qu'il revient à une esthétique littéraire de la traduction de relever. Si *grosso modo* l'épopée versifiée (comme l'*Enéide*) et le lyrisme (comme dans les *Bucoliques* ou les *Géorgiques*) sont des genres littéraires que nous avons gardés de l'Antiquité,

la métrique qu'ils mettent en œuvre n'a pas d'équivalent pour nous. C'est non seulement la métrique latine d'alors qui fait problème mais, plus fondamentalement encore, la langue sur laquelle elle fait fond. L'hexamètre dactylique est intraduisible tel quel, ne fût-ce que parce qu'il repose sur le jeu de l'alternance des voyelles brèves et des voyelles longues propres au latin classique, avant de s'être vue progressivement supplantée par la dynamique de l'accent tonique. Sans parler de la différence fondamentale entre la poésie germanique fondée sur des rythmes accentuels et la poésie française « classique », qui repose sur les rimes et le nombre de pieds ...

Pour étiqueter ces problèmes qui touchent aux limites formelles de la traduction, je reprendrai volontiers à mon compte un concept que j'emprunte à notre collègue Georgiana Lungu-Badea et je parlerai de *culturèmes* littéraires. Mais, en l'espèce, ces derniers nous confrontent d'emblée à une échéance aporétique pour autant que ce qui est en cause, c'est la *forme du signifiant* qui, à la lettre, est intraduisible (Ladmiral 2002 : 182). Mais alors que va-t-on pouvoir traduire ? Il ne peut s'agir de « garder la forme » en général, et tout particulièrement ces formes et genres littéraires. En passant d'une langue-culture à une autre, la forme est irrémédiablement et totalement perdue : il faut en faire son deuil. Ce que la traduction va pouvoir transmettre, c'est l'effet littéraire qu'était censé produire cette forme. Les cas où on retrouve les mêmes formes dans deux traditions littéraires parallèles sont des cas limites. D'une façon générale, on pourra conclure provisoirement cet immense débat en invoquant l'idée suggestive qu'a mise en avant Emilio Mattioli : la traduction des œuvres littéraires implique qu'on traduise les poétiques qui ont présidé à leur création ...

V

Il y a un autre versant de ladite esthétique littéraire de la traduction littéraire : après l'esthétique littéraire de la traduction, dont il vient d'être question, ce serait l'*esthétique de la traduction littéraire*. À première vue, cela fait figure de truisme, tant il est vrai qu'il est bien évident que la traduction littéraire en appelle à une esthétique, comme je me suis attaché à l'indiquer au début de la présente étude. Mais, à y regarder de plus près, il s'agit de savoir s'il convient plus précisément de marquer une coupure radicale entre la traduction littéraire, qui relèverait d'une théorie spécifique, constituant une esthétique, et les autres modalités de la traduction relevant d'une théorisation différente. Je fais référence ici à la position défendue par

Antoine Berman, dont j'entends esquisser maintenant une présentation critique.

On est ramené en cela à la question du littéralisme en traduction et à l'opposition que j'avais campée en son temps entre *sourciers* et *ciblistes* (Ladmiral 1986). Les sourciers sont ceux qui, en matière de traduction, s'attachent au *signifiant* de la *langue* et, très spécifiquement, de la langue-source ; alors que, les ciblistes mettent l'accent non pas sur le signifiant, ni même sur le signifié, mais sur le *sens* ou plutôt sur l'*effet* produit par le texte-source (To) et, pour eux, l'important n'est pas la langue mais la *parole* (au sens saussurien), c'est-à-dire le discours ou mieux encore, dans le contexte qui nous occupe, l'*œuvre* (To), qu'il s'agira de « rendre » en usant de tous les moyens propre à la langue-*cible* (Lt). Dans cet esprit, je classe Antoine Berman et Henri Meschonnic parmi les sourciers, même s'ils refusaient de se reconnaître dans cette catégorie. À dire vrai, personne n'aime être classé dans une catégorie ! parce que chacun de nous a bien conscience que sa personnalité ne s'y résume pas et qu'il peut se figurer qu'il est, selon un mot célèbre, « le plus irremplaçable des êtres » ... Comme on sait, ces deux concepts ont acquis tout de suite une telle notoriété après que je les eus « lancés » oralement (dans un colloque à Londres) que j'ai cru devoir émettre *a posteriori* une revendication de paternité auctoriale ...

La thèse d'Antoine Berman (et de la plupart des « sourciers ») part d'une dichotomie opposant ce qu'il appelle joliment la « traduction des œuvres », c'est-à-dire la traduction littéraire, à ce qui n'est pour lui que la traduction de la « parole creuse ». À l'en croire, ces deux pans de la traduction sont justiciables de deux théories différentes et même opposées. En l'espèce, il conviendrait de traduire les œuvres littéraires au plus près de la lettre ou, comme aiment à dire certains, « selon le signifiant ». Au contraire, pour la dite parole creuse – où on pourra mettre pêle-mêle les textes techniques, les textes juridiques, les rapports (de plus en plus nombreux et envahissants) qu'on doit fournir aux institutions internationales, les discours politiques, le jargon des sciences humaines, etc. – la traduction peut s'en tenir à faire passer le contenu, c'est-à-dire le sens, sans se soucier de la forme, sans prêter grande attention à la langue (ce qui, au demeurant, est aussi trop souvent le cas déjà pour le texte-source ...).

La logique de cette position revient à poser une méta-théorie dichotomique, qui procède au préalable d'une typologie des textes à traduire et oppose, donc, deux théories traductologiques. En clair : il faudrait une théorie littéraliste ou « sourcière » pour la traduction littéraire, alors qu'une théorie « fonctionnelle » ou cibliste suffirait bien pour les

textes sans épaisseur relevant de la traduction technique, professionnelle ou spécialisée³. On aura noté au passage que ces deux théories ne sont pas « égales en dignité » – en vertu d'un élitisme esthétisant qui reste implicite et qui méconnaît les spécificités de la traduction « non littéraire ». Sous cette dernière étiquette, on trouvera une très grande diversité et un travail qui parfois est aussi d'un très haut niveau. J'ajouterai qu'une telle normativité tacite recèle des présupposés idéologiques et philosophiques qui demanderaient à être explicités et discutés – à quoi je dois évidemment renoncer, à regret, dans le cadre de la présente étude (voir notamment Ladmiral 2009c).

Je ne partage pas du tout le point de vue d'Antoine Berman. D'abord : s'il y a une théorie de la traduction, ce doit être une théorie d'ensemble ! c'est le propre d'une vraie théorie et c'est l'unité de la théorie traductologique qui va permettre de penser la diversité des pratiques traduisantes. Cela ne veut pas dire bien entendu qu'on doive, ni qu'on puisse, avoir l'ambition d'élaborer une construction théorique monolithique et formalisée. L'objet qu'il revient à la traductologie de théoriser étant la traduction, il s'agit d'une pratique où, donc, tous les problèmes se posent en même temps ; et cette complexité propre au réel va de pair avec une indéniable diversité des domaines de l'activité traduisante. Il y a là un défi auquel sont fréquemment confrontées les sciences humaines, en général, et qu'en particulier je me suis attaché à relever dans le cadre de *l'Épistémologie de la traduction* à laquelle je travaille (et qui fera l'objet d'une prochaine étude). Par là, j'entends la méta-théorie épistémologique d'une théorie traductologique dont je tiens qu'elle est en prise directe sur la pratique traduisante dans sa multiplicité concrète. C'est dans cet esprit que je thématise mes « *théorèmes pour la traduction* » (Ladmiral 2002) et que je tends à une synthèse « œcuménique » des théories existantes (Ladmiral 2008).

Mais au niveau méta-théorique, on ne saurait en rester à la juxtaposition dichotomique de deux théories opposées (et tacitement hiérarchisées). Quant à la problématique qui nous occupe ici, je conteste frontalement l'idée qu'il faille une esthétique *littérale* de la traduction littéraire. Il convient d'être cibliste pour toute traduction, littéraire ou non. Pour le dire d'une formule que j'affectionne : *les sourciers n'ont jamais raison – que pour des raisons ciblistes !* Pour des raisons évidentes, il m'est

³ Il y a là toute une problématique dont il ne peut être question ici, mais aussi une incertitude de vocabulaire quant à la façon de désigner l'ensemble de ces modalités de la traduction : Ladmiral 2007. Sur la typologie de la traduction : Reiss 2009.

impossible de reprendre ici toute l'argumentation que j'ai développée à l'appui de cette thèse aussi bien dans mes séminaires que dans mes publications⁴. Je voudrais maintenant conclure en élargissant la perspective de la présente étude.

VI

Dans le prolongement du projet de théorie de la traduction globale et intégrative pour lequel je plaide et de ma critique d'une méta-théorie dualiste qui en découle, j'entends maintenant procéder à une *généralisation* de la problématique qui a fait l'objet de la présente étude. Il m'est apparu en effet que l'esthétique littéraire de la traduction littéraire méritait d'être étendue aux dimensions d'une Esthétique générale de la traduction tout court (*überhaupt*). Cela ne revient pas à en prendre *in fine* le contre-pied (par un effet de coup de théâtre rhétorique fait pour surprendre le lecteur et l'arracher à la sournoise tentation d'assoupissement qui aura pu le circonvenir au terme de la lecture peut-être un peu aride d'un texte de recherche traductologique ...), mais à en approfondir la valeur de vérité. Il arrive en effet que la réflexion qui s'est exercée dans un domaine relativement précis et limité se révèle en un second temps porteuse d'une validité qui va bien au-delà des analyses dont elle était initialement partie. C'est assez souvent le cas dans le domaine des sciences humaines et c'est le cas ici.

S'il est vrai qu'au sein de la tradition philosophique, *l'esthétique* est essentiellement une philosophie de l'Art, ainsi qu'il a été rappelé vers le début de la présente étude, ce n'est qu'à partir du XVIII^e siècle que cette « discipline » s'est constituée comme telle *expressis verbis*, même si bien évidemment la pensée occidentale s'est toujours intéressée à l'Art et au Beau depuis Homère. Surtout, ce n'est pas tout à fait la seule acception que peut revêtir ce concept. Ainsi Kant note-t-il l'emploi que nous connaissons de ce terme comme une bizarrerie allemande, dont il pense – à tort, comme nous le savons maintenant – qu'il ne se maintiendra pas. Il préfère s'en tenir à l'origine étymologique du concept. Comme on sait, en grec *aïsthêsis* (αἴσθησις) signifie « sensation », « perception » ; et Kant donne à l'esthétique (*Ästhetik*) le sens d'une théorie (transcendantale) de la

⁴ Au-delà de mon premier texte (Ladmiral 1986), je pourrais multiplier les références *ad libitum* : ce premier texte a connu plusieurs rééditions et, me trouvant engagé dans des controverses sur la question, j'ai été amené à en publier un certain nombre d'autres.

sensibilité. Sans entrer dans le détail, je dirai que Kant et moi, nous sommes d'accord ! Je reprends à mon compte ce retour aux sources étymologiques du concept pour ce qui est de ce que je viens d'appeler mon Esthétique (générale) de la traduction (tout court) ; et si j'ai mis une majuscule à ce mot, c'est pour connoter par un indice graphique ce glissement sémantique (« archéo-néologique »), qui me permet de produire un concept relativement nouveau.

S'agissant ici d'une conclusion, je m'en tiendrai à n'indiquer qu'allusivement l'orientation de ma réflexion en cette affaire. Pour faire simple, je dirai seulement que le plus important au cœur de mon Esthétique de la traduction, c'est l'attention portée au *ressenti langagier* du texte – et plus précisément des textes, c'est-à-dire du texte-source dont il convient d'abord de faire une lecture-interprétation, et puis du texte-cible dont il nous faudra contrôler la réexpression que nous avons cru devoir en faire (Ladmiral 2004 et 2009c). En ce sens, ladite Esthétique de la traduction se tient au plus près du vécu du traducteur (cf. Ladmiral 2005). Du même coup, elle va à nous libérer de la tentation littéraliste, dont je tiens que c'est une régression. J'y vois non seulement une régression idéologique au plan de la théorie esthétique, ainsi que je l'ai indiqué plus haut. Mais c'est aussi à mon sens le plus souvent une régression plus élémentaire, qui consiste à traduire mot à mot quand on n'a pas bien compris le texte-source ! comme si on tenait là un lambeau de vérité et comme si on pouvait ainsi tromper son monde, alors qu'on perd ainsi sur les deux tableaux et que ce cache-misère n'en est pas un mais ne fait au contraire qu'exhiber une insuffisance.

Et pour conclure ma conclusion, je voudrais donner à ma généralisation de l'esthétique de la traduction l'ampleur d'un enseignement philosophique. La grande leçon qu'il y a lieu de tirer de notre travail, c'est qu'il convient d'assumer la subjectivité. D'une façon générale, je plaide pour une *re-subjectivation* de la pensée au sein des sciences humaines : *a fortiori* en va-t-il ainsi de la traduction et de la traductologie. À cet égard, le littéralisme des sourciers fait à mes yeux figure de dénégation du sujet de la traduction, de dénégation de leur propre subjectivité. Un peu comme s'ils voulaient se débarrasser d'eux-mêmes ! mais faut-il rappeler qu'où qu'on aille, on s'emmène toujours avec soi ... Bien plus, la désobjectivation implicite dont ils sont paradoxalement les vecteurs n'est au bout du compte qu'un avatar malheureux du *positivisme*, qui constitue l'idéologie dominante et partiellement inaperçue de la modernité en crise. Qui eût cru que ce dût être à cette activité modestement ancillaire de la traduction qu'il revenait de nous indiquer l'horizon d'un malaise dans la civilisation dont il

nous appartient d'entamer l'analyse critique et de promouvoir la thérapie politique ?

Références bibliographiques

- Etkind, Efim. *Un Art en crise : Essai de poétique de la traduction poétique*. Trad. fr. Wladimir Troubetzkoy avec la collaboration de l'auteur. Lausanne : L'Age d'Homme (coll. Slavica), 1982.
- Ladmiral, Jean-René. « Sourciers et ciblistes ». *Revue d'esthétique*, 1986, n° 12 : 33-42.
- Ladmiral, Jean-René. *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris: Gallimard (coll. Tel n° 246), 2002.
- Ladmiral, Jean-René. « L'Esthétique de la traduction et ses prémisses musicales ». In : Gottfried Marschall (dir.). *La traduction des livrets. Aspects théoriques, historiques et pragmatiques*. Presses de l'Université Paris-Sorbonne (coll. Musiques/Écritures), 2004 : 29-41.
- Ladmiral, Jean-René. « Le "salto mortale de la déverbalisation" ». *Meta*, avril 2005, Vol. 50 / n° 2 : 473-487. Hannelore Lee-Jahnke (dir.).
- Ladmiral, Jean-René. « Traduction philosophique, traduction spécialisée, même combat ». In : Elisabeth Lavault-Olléon (éd.). *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*. Berne : Éditions Peter Lang, 2007 : 115-145.
- Ladmiral, Jean-René. « Pour un tournant œcuménique en théorie de la traduction ». *Traduire : un métier d'avenir* (Colloque du 50^e anniversaire de l'ISTI), 14-15 octobre 2008, Volume 1, 2008 : 11-32. Christian Balliu (dir.). Bruxelles : Les Éditions du Hazard (coll. « Traductologie »).
- Ladmiral, Jean-René. « Traduction et philosophie ». In : Florence Lautel- Ribstein (éd.). *Traduction et philosophie du langage*. Actes du colloque international de Strasbourg, 9-10 mars 2007. *Des mots aux actes 2*. Revue SEPTET / Société d'Études des Pratiques et Théories en Traduction, 2009a : 47-70. Perros-Guirec. Éditions Anagrammes.
- Ladmiral, Jean-René. « Traduire la forme ? traduire les formes ... ». In : Nadia D'Amelio (dir.). *La forme comme paradigme du traduire*. Actes du colloque, Mons, 29-31 octobre 2008, Mons : Éditions du CIPA, 2009b : 27-50.
- Ladmiral, Jean-René. *Délie traduzione : dall'estetica all'epistemologia, a cura di Antonio Lavieri*. Modène : Mucchi, 2009c.
- Reiss, Katharina. *Problématiques de la traduction. Les Conférences de Vienne*. Traduction et notes de Catherine A. Bocquet. Paris : Economica-Anthropos, 2009.